



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité régionale de comté  
des Collines-de-l'Outaouais**

**Le 1<sup>er</sup> septembre 2015 (EXTRAORDINAIRE)**

**PROCÈS-VERBAL** de la neuvième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais, constituée par lettres patentes datées du 9 octobre 1991, tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 11h30 au Centre administratif de la MRC, 216, chemin Old Chelsea, dans la municipalité de Chelsea.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : madame Madeleine Brunette, mairesse de la municipalité de Cantley, madame Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, monsieur Robert Goulet, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien, monsieur Denis Légaré, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, monsieur Roger Larose, maire de la municipalité de Pontiac et monsieur Jacques Laurin, maire de la municipalité de Val-des-Monts et formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche.

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT** : monsieur Stéphane Mougeot, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC.

**L'avis de convocation ayant été transmis conformément aux exigences du Code municipal et à la constatation du quorum, son Honneur le Préfet ouvre la séance extraordinaire.**

**15-09-294 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est PROPOSÉ par la MAIRESSE Caryl Green  
APPUYÉ par le MAIRE Jacques Laurin**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour gouvernant cette séance du Conseil soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**15-09-295 Négociation des termes d'une entente de travail du directeur général et secrétaire-trésorier**

**ATTENDU QUE** le poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est présentement vacant;

**ATTENDU QUE** le Conseil des maires désire combler ce poste de manière permanente;

**ATTENDU QUE** des négociations devront avoir lieu avec le candidat afin de conclure une entente de travail acceptable pour les deux parties;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par son HONNEUR le PRÉFET Robert Bussière  
APPUYÉ UNANIMEMENT**

**ET RÉSOLU** d'autoriser son Honneur le Préfet, Robert Bussière, à procéder à la négociation d'une entente de travail avec le candidat au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais selon les termes et conditions établis par le Conseil des maires.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de demander au Préfet de faire rapport, au Conseil de l'avancement des discussions entourant cette question lors de la prochaine séance du Conseil, le 17 septembre 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

**15-09-296 Levée de la séance**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Roger Larose  
APPUYÉ par la MAIRESSE Madeleine Brunette**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité régionale de comté  
des Collines-de-l'Outaouais

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 11h35.

Robert Bussière  
Préfet

Stéphane Mougeot  
Directeur général et secrétaire-trésorier par  
intérim